Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro Logistique, veuillez visiter :
bacprologistique.fr/annales-sujets-et-corriges

BAC PRO LOGISTIQUE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Logistique

Session 2026 • Code sujet : **26-BCP-LOG-E2** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **5**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Contrôler une réception et traiter une anomalie** (3 questions) — **Page 3**
2. **Analyser le stock et déterminer un besoin de réapprovisionnement** (3 questions) — **Page 5**
3. **Préparer une expédition et contrôler la capacité de chargement** (3 questions) — **Page 7**
4. **Prévenir les risques lors des opérations en entrepôt** (3 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprologistique.fr/assets/annales/bac-pro-logistique/Étude de situations professionnelles/2026/Bac Pro Logistique - Étude de situations professionnelles - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Contrôler une réception et traiter une anomalie

La plateforme LogiCentre Atlantique reçoit une livraison de détergent NordHygiène annoncée à 720 cartons sur 24 palettes, mais le contrôle dénombre 690 cartons sur 23 palettes. Deux cartons reçus sont écrasés et fuient : il faut quantifier les écarts, signaler le litige et renseigner le suivi de réception.

Partie 1

Question 1.1. Calculez l'écart quantitatif entre la quantité commandée et la quantité comptée, exprimez cet écart en pourcentage de la quantité commandée et calculez le nombre de cartons reçus en état conforme. Présentez les résultats et les unités.

L'écart est de 720 − 690 = 30 cartons manquants. En pourcentage de la commande : (30 ÷ 720) × 100 = 4,17 %. Les 2 cartons abîmés étant compris dans les 690 reçus, la quantité conforme est de 690 − 2 = 688 cartons.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> 30 cartons manquants, soit 4,17 % ; 688 cartons conformes.

Question 1.2. Indiquez les contrôles et les réserves à effectuer à la réception pour rendre compte des 30 cartons manquants et des 2 cartons endommagés. Précisez les informations à inscrire sur le document de livraison.

Comparer le bon de commande et le bon de livraison au comptage physique, puis contrôler l'état apparent des colis accessibles. Avant le départ du transporteur, inscrire des réserves factuelles et quantifiées :

- 1 palette manquante et 30 cartons manquants ;
- 2 cartons écrasés avec fuite visible.

Faire dater et signer les réserves par le transporteur, conserver les éléments utiles au litige et prévenir le responsable réception. Identifier et isoler les cartons endommagés en zone de quarantaine, hors du stock disponible.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Réserves précises, datées et signées sur le document de livraison ; cartons endommagés isolés en quarantaine.

Question 1.3. Complétez le tableau de suivi de réception du DR 1 en indiquant la quantité annoncée, la quantité comptée, la quantité conforme, les anomalies constatées et l'action immédiate à engager pour chaque élément contrôlé.

Élément	Quantité annoncée	Quantité comptée	Quantité conforme	Anomalie constatée	Action immédiate
Palettes	24 palettes	23 palettes	23 palettes	1 palette manquante	Réserve au document de livraison
Cartons	720 cartons	690 cartons	688 cartons	30 manquants ; 2 endommagés	Réserve au document de livraison
Cartons endommagés	0 carton	2 cartons	0 carton	Écrasés, avec fuite visible	Isoler en quarantaine et alerter

Les réserves sont inscrites avant le départ du transporteur, puis datées et signées par celui-ci. Les deux cartons endommagés restent séparés des produits conformes et ne sont pas intégrés au stock disponible.

DR 1 complété : suivi de réception

Élément	Quantité annoncée	Quantité comptée	Quantité conforme	Anomalie constatée	Action immédiate
Palettes	24 palettes	23 palettes	23 palettes	1 manquante	Réserve BL
Cartons	720 cartons	690 cartons	688 cartons	30 manquants	Réserve BL
Cartons endommagés	0 carton	2 cartons	0 carton	Écrasés, fuite	Isoler, alerter

✓ RÉPONSE À RETENIR

23 palettes ; 690 cartons reçus, dont 688 conformes. Signaler les manquants et isoler les 2 cartons fuyards en quarantaine.

2. Analyser le stock et déterminer un besoin de réapprovisionnement

Le détergent D-40 dispose d'un stock physique de 84 cartons, d'une livraison confirmée de 40 cartons et d'une consommation prévisionnelle de 112 cartons sur cinq jours, avec un stock de sécurité à préserver. Les données de gestion et le plan de l'entrepôt servent à calculer le stock prévisionnel et le besoin complémentaire, puis à choisir l'emplacement adapté.

Partie 2

Question 2.1. Calculez le stock prévisionnel à l'issue des cinq jours après prise en compte de la livraison confirmée. Indiquez si le stock de sécurité est respecté et calculez l'écart par rapport à ce stock de sécurité.

Le stock prévisionnel correspond au stock disponible, augmenté de la réception prévue, puis diminué de la consommation des cinq jours : 84 + 40 - 112 = 12 cartons. On compare ce résultat au stock de sécurité de 30 cartons : 30 - 12 = 18 cartons. Le seuil n'est donc pas atteint : le stock final est inférieur de 18 cartons au minimum fixé par l'entreprise. Ce calcul tient compte de la disponibilité de la livraison avant la consommation du cinquième jour.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Stock prévisionnel : 12 cartons. Stock de sécurité non respecté : déficit de 18 cartons par rapport au seuil de 30 cartons.

Question 2.2. Déterminez la quantité supplémentaire à commander pour couvrir la consommation prévisionnelle des cinq jours tout en conservant le stock de sécurité de 30 cartons, en tenant compte de la livraison confirmée de 40 cartons. Présentez la formule et le résultat en cartons.

Le DT 2 demande de couvrir la consommation prévue et de conserver le stock de sécurité, en retranchant le stock déjà présent et la réception confirmée. Les 40 cartons livrés sont disponibles avant la fin de la période : ils réduisent donc le besoin supplémentaire. La règle prévoit aussi de ramener à zéro tout résultat négatif.

Application numérique :

$$Q_{commande} = \max(0; 112 + 30 - 84 - 40) = 18 \text{ cartons.}$$

Il s'agit d'une commande additionnelle, distincte de la livraison déjà confirmée.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Quantité supplémentaire à commander : 18 cartons, après prise en compte du stock disponible et de la livraison confirmée.

Question 2.3. À partir du plan et des caractéristiques de stockage du DT 2, indiquez la zone de stockage à utiliser pour les cartons D-40 et deux contrôles à effectuer avant leur mise en emplacement.

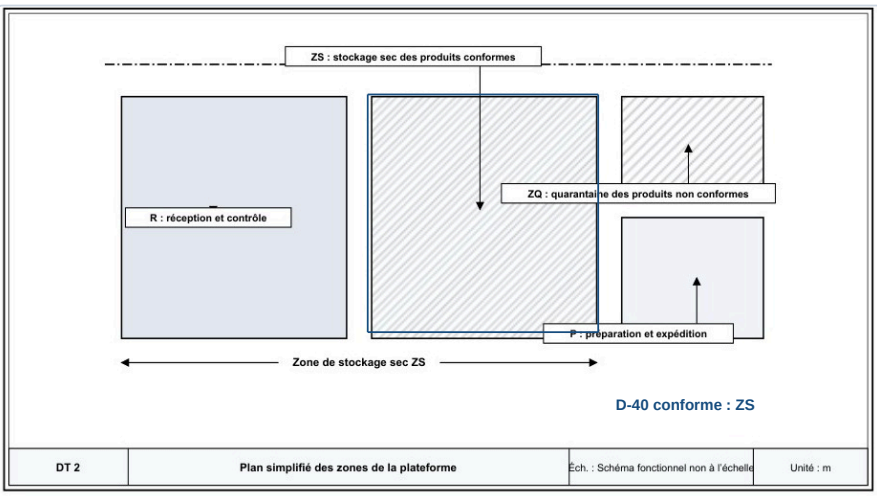
Les cartons D-40 conformes se rangent en zone ZS, dédiée au stockage sec des produits conformes. Ils sont conservés fermés et sur palette. Avant leur mise en emplacement, effectuer les contrôles suivants :

- Vérifier l'identification de l'article D-40 et l'intégrité de son emballage.

- Vérifier que l’emplacement est compatible, que sa capacité est disponible et que les limites affichées sur l’équipement sont respectées.

La zone ZQ est réservée aux produits endommagés ou en attente de décision.

Zone de stockage adaptée au D-40



Caractéristiques des zones de stockage

✓ RÉPONSE À RETENIR

Ranger les cartons D-40 conformes, fermés et sur palette en zone ZS ; vérifier l’identification, l’emballage, la compatibilité et la capacité de l’emplacement.

3. Préparer une expédition et contrôler la capacité de chargement

Trois commandes de clients différents sont à palettiser séparément, dans le respect des limites de quantité et de masse par palette. Il faut aussi vérifier la charge utile du véhicule et compléter la feuille de préparation avec les quantités, la répartition des cartons, les masses et l'ordre de chargement.

Partie 3

Question 3.1. Pour chaque client, déterminez le nombre de palettes nécessaires en respectant à la fois la limite de 48 cartons et la masse maximale de 500 kg par palette, palette vide comprise. Indiquez la répartition des cartons sur les palettes de chaque client.

Pour chaque client, le nombre de cartons par palette doit respecter la limite de 48 et la masse maximale de 500 kg, palette vide comprise. Pour B, 48 cartons dépasseraient la masse autorisée : la limite est donc de 47 cartons par palette. Les calculs ci-dessous incluent la palette de 25 kg.

Client	Répartition	Masse des palettes, palettes comprises	Nombre de palettes
A	48 + 27 cartons	409 kg + 241 kg	2
B	47 + 7 cartons	495 kg + 95 kg	2
C	39 cartons	493 kg	1

Les trois commandes restent séparées par client. Chaque palette respecte les deux limites fixées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> A : 2 palettes (48 + 27 cartons). B : 2 (47 + 7). C : 1 (39). Total : 5 palettes.

Question 3.2. Calculez la masse totale des marchandises, puis la masse totale transportée palettes comprises. Vérifiez si la charge utile du véhicule est respectée et indiquez l'écart par rapport à la charge utile maximale.

La masse des marchandises se calcule avec les quantités et masses unitaires de chaque commande. Pour obtenir la masse transportée, il faut ajouter la masse des cinq palettes nécessaires, soit 25 kg par palette. On compare ensuite ce total à la charge utile maximale de 1 800 kg. La différence positive indique la charge restante disponible.

Calcul : marchandises = 75 × 8 + 54 × 10 + 39 × 12 = 1 608 kg. Palettes = 5 × 25 = 125 kg. Masse transportée = 1 608 + 125 = 1 733 kg.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Marchandises : 1 608 kg. Palettes comprises : 1 733 kg. Charge utile respectée, avec une marge de 67 kg.

Question 3.3. Complétez la feuille de préparation du DR 2 en indiquant, pour chaque client, le nombre de cartons, le nombre de palettes, la répartition des cartons par palette, la masse des marchandises et l'ordre de chargement prévu.

La feuille indique la masse des marchandises hors palettes. La répartition reprend les quantités vérifiées à la question 3.1 : A, 48 et 27 cartons ; B, 47 et 7 ; C, 39 sur une palette. L'ordre de chargement suit l'ordre de préparation. Au total, les trois commandes représentent 168 cartons et 5 palettes, soit les 5 emplacements disponibles dans le véhicule.

La ligne « Total » additionne les cartons, les palettes et les masses. La répartition et l'ordre de chargement ne s'appliquent pas à cette ligne.

DR 2 complété

Client	Nombre de cartons	Nombre de palettes	Répartition des cartons par palette	Masse des marchandises	Ordre de chargement
A	75	2	48 / 27	600 kg	1
B	54	2	47 / 7	540 kg	2
C	39	1	39	468 kg	3
Total	168	5	-	1 608 kg	-

✓ RÉPONSE À RETENIR

A : 75 cartons, 2 palettes, 48 + 27, 600 kg, ordre 1. B : 54, 2, 47 + 7, 540 kg, ordre 2. C : 39, 1, 39, 468 kg, ordre 3. Total : 168 cartons, 5 palettes, 1 608 kg.

4. Prévenir les risques lors des opérations en entrepôt

Dans l'entrepôt, les circulations des piétons et des engins sont balisées, et seuls les salariés formés et autorisés peuvent conduire un chariot automoteur. Il faut analyser des situations à risque, définir la conduite à tenir en cas de fuite de détergent et préciser les conditions de conduite ainsi que les vérifications du chariot.

Partie 4

Question 4.1. Pour chacune des trois situations du tableau, indiquez le risque principal et une mesure immédiate de prévention ou de mise en sécurité : un piéton traversant une voie de chariot hors du cheminement balisé, un carton D-40 qui fuit près d'une circulation et un salarié non autorisé prenant les commandes d'un chariot automoteur.

Pour chaque situation, le risque et la mesure immédiate sont :

- **Piéton hors du cheminement :** collision ou écrasement. Rejoindre le cheminement balisé et laisser passer les engins.
- **Carton D-40 qui fuit :** glissade ou contact avec le produit. Interrompre l'activité à proximité et interdire l'accès.
- **Salarié non autorisé au chariot :** accident lié à une conduite non maîtrisée. Lui faire cesser la conduite et confier le chariot à une personne formée et autorisée.

Risques principaux à inscrire dans le tableau

Situations observées en entrepôt

Situation	Risque principal
Un piéton quitte le cheminement balisé pour traverser une voie de chariot	Collision / écrasement
Un carton D-40 fuit près d'une zone de circulation	Glissade / contact
Un salarié non autorisé prend les commandes d'un chariot automoteur	Accident

✓ RÉPONSE À RETENIR

Risques : collision, glissade ou contact avec le produit, accident de conduite. Mesures : respecter le balisage, isoler la fuite et réserver la conduite aux salariés autorisés.

Question 4.2. Décrivez la conduite à tenir lorsqu'un carton de détergent fuit dans l'entrepôt. Précisez la sécurisation de la zone, la protection des personnes et l'alerte à transmettre.

1. Interrompre l'activité autour de la fuite et empêcher l'accès à la zone.
2. Éloigner les personnes pour éviter tout contact avec le détergent ou les déchets contaminés.
3. Prévenir immédiatement le responsable et appliquer les consignes de la fiche de données de sécurité, notamment pour les protections à utiliser.
4. Faire traiter le produit répandu et les déchets selon la procédure interne, sans les rejeter dans les évacuations.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Arrêter l'activité, isoler la zone, éloigner les personnes, alerter le responsable et appliquer la fiche de données de sécurité.

Question 4.3. Citez les conditions à réunir avant qu'un salarié conduise le chariot automoteur et indiquez deux vérifications de sécurité à réaliser avant le début de la prise de poste, conformément au DT 3.

Seul un salarié ayant reçu la formation adéquate et titulaire de l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur peut conduire le chariot. Avant la prise de poste, effectuer deux contrôles distincts selon la procédure de l'entreprise :

- état apparent du chariot, notamment des fourches et des pneumatiques ;
- état des dispositifs de signalisation et de freinage.

Si une anomalie est constatée, ne pas utiliser le chariot et la signaler au responsable avant toute utilisation.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Conditions : formation adéquate et autorisation de l'employeur. Vérifications : état des fourches et pneumatiques, signalisation et freinage.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E2 du Bac professionnel Logistique, session 2026, porte le code 26-BCP-LOG-E2, dure 3 heures et est affectée du coefficient 5. Située sur une plateforme traitant des produits d'entretien, elle évalue le contrôle des réceptions, la gestion des stocks et des réapprovisionnements, la préparation des expéditions et la prévention des risques en entrepôt.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Écart en pourcentage = (quantité annoncée − quantité comptée) ÷ quantité annoncée × 100.
- Quantité à commander = max(0 ; consommation prévisionnelle + stock de sécurité − stock disponible − réceptions confirmées).
- La masse d'une palette comprend la masse des cartons et celle de la palette vide ; respecter aussi la limite de cartons par palette.
- Les produits endommagés vont en quarantaine ZQ ; les produits conformes en cartons fermés sont stockés en zone sèche ZS.

Points de vigilance & attentes du jury

- Les cartons endommagés sont inclus dans les cartons comptés, mais ne sont pas conformes et ne rejoignent pas le stock disponible.
- Rédiger des réserves précises, factuelles et quantifiées avant le départ du transporteur, puis les faire dater et signer.
- Inclure la masse des palettes dans le calcul de la charge utile du véhicule et de la masse totale de chaque palette.
- En cas de fuite, interrompre l'activité, empêcher l'accès, prévenir le responsable et appliquer la fiche de données de sécurité.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le besoin de réapprovisionnement en tenant compte d'une livraison confirmée ?

Additionnez la consommation prévisionnelle et le stock de sécurité, puis soustrayez le stock disponible et les réceptions confirmées disponibles pendant la période. Si le résultat est négatif, retenez zéro comme quantité à commander.

Q : Comment vérifier si une palette respecte la limite de masse ?

Multipliez le nombre de cartons par leur masse unitaire, puis ajoutez les 25 kg de la palette vide. Le total ne doit pas dépasser 500 kg et la palette ne doit pas contenir plus de 48 cartons.

Q : Comment organiser son temps pour traiter les quatre parties de l'épreuve ?

L'épreuve dure trois heures et comporte quatre parties de cinq points. Répartissez votre temps entre elles, montrez les données, les formules et les unités des calculs, puis réservez quelques minutes à la vérification des documents réponses DR 1 et DR 2.

Q : Quelles réserves le jury attend-il sur le document de livraison ?

Les réserves doivent décrire les anomalies observées de manière précise, factuelle et quantifiée, notamment les quantités manquantes et les cartons endommagés. Inscrivez-les avant le départ du transporteur et faites-les dater et signer par celui-ci.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprologistique.fr/assets/annales/bac-pro-logistique/Étude de situations professionnelles/2026/Bac Pro Logistique - Étude de situations professionnelles - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro Logistique : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.